

**N°2**  
JUN 2021  
SEMESTRIEL

# LE SAINT-SYLVANAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



**UN CENTENAIRE  
À ST-SAUVANT**

# ÉDITO

---

Chères Saint-sylvanaises, chers Saint-sylvanais.

Ce printemps 2021 s'est ouvert sur un nouveau confinement qui fait étrangement écho à celui de mars 2020. Nos vies sont suspendues au rythme imposé par la COVID depuis maintenant plus d'une année, et de courts répit en espoirs naissants, tant bien que mal nous avons traversé les mois d'hiver. Le soleil a fait timidement son retour, les jardins fleurissent enfin, et l'élan vaccinal semble en cette fin de premier semestre, prendre une dimension qui nous permet d'imaginer un été plus proche de la normale.

Ce printemps 2021, c'est également une attention toute particulière pour les 100 ans de Monsieur André COUPRIE domicilié au Perchaud des chails. J'ose y voir là une preuve de la vie agréable que l'on peut avoir sur notre commune. Depuis ce début d'année, la municipalité a poursuivi fidèlement son travail.

Concernant les finances, le conseil municipal a voté cette année 2021 son premier budget tout en étant vigilant sur la maîtrise des dépenses et en prenant en compte le contexte économique et social rendu difficile par la crise sanitaire (la présentation budgétaire sera en ligne sur le site internet de la commune prochainement). Le conseil municipal affiche également sa volonté de poursuivre les investissements destinés à la sauvegarde de notre patrimoine et des infrastructures communales.

À titre d'exemple, la restauration de la « maison Flingou » s'inscrit dans cette

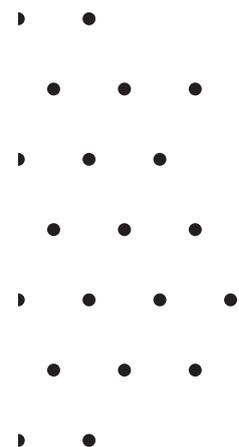
volonté. Nous engagerons dès cet automne, une première phase de travaux avec une mise hors d'air-hors d'eau.

L'été se prépare à Saint-Sauvant...et déjà, pour ce qui est de la vie au grand air, dès ce mois de juillet, piétons et cyclistes pourront emprunter en toute sécurité le cheminement de la vallée du Coran reliant ainsi la commune de Burie à St Sauvant. Cette réalisation, à laquelle ont été associées l'ensemble des communes de notre bassin, a été financée par le département de la Charente-Maritime ainsi que la CDA de Saintes et nous les en remercions grandement.

Ce premier parcours devrait s'enrichir d'une prolongation vers la Flow-vélo par Orlac d'ici 2023. N'oubliez pas que le 15 juillet, nous vous attendons nombreuses et nombreux place du marché et au jardin de la tour pour la « nuit Saint-Sylvanaise » autour d'un marché de producteurs et en musique.

Enfin, je tiens à remercier, ici et un peu en avance, Jacky VIGNAUD et Patrice BERNARD qui font valoir leurs droits à la retraite, pour l'engagement et le travail accompli tout au long de ces 27 années au service de la commune. Jacky quittera ses fonctions le 1er juillet prochain et Patrice le 1<sup>er</sup> octobre. Un recrutement est en cours.

Au nom de l'équipe municipale et en mon nom propre, je vous souhaite à toutes et à tous, de pouvoir à nouveau sentir le vent de liberté qui s'annonce, d'être heureux en famille ou entre amis, mais surtout dans le respect des gestes barrières !





## UN CENTENAIRE À ST-SAUVANT

---

Le 3 mars 1921 naissait au « Perchaud des chails » un petit garçon prénommé André. Pas épargné par la vie, il perd son papa très jeune. Sa maman se remarie quelques années plus tard et arrive une petite sœur que tout le monde connaît : « Mme Magnanon » Yvette. Il perd à nouveau ce « deuxième » papa !

Il fait toute sa scolarité à St-Sauvant et rejoint l'école à pied matin et soir. A l'âge de 14 ans, il enfourche son vélo et va à Burie tous les jours pour apprendre le métier de coiffeur pour homme.

Il n'est pas appelé à la guerre pour cause de « soutien de famille », il s'installe à St Porchaire en janvier 1945.

En juillet de cette même année, il épouse l'amour de sa vie, Ginette Gombeaud. Il l'a rencontrée à deux pas de chez lui : « Il m'a fallu juste traverser la route » au « Perchaud des chails » comme il le dit en plaisantant...

De cet amour sont nés deux enfants, un fils et une fille dont il est très fier.

Il est revenu s'installer à St-Sauvant en 1985 au moment de sa retraite.

Le 03 mars dernier, il a eu cent ans, toujours bon pied, bon œil ! La plaisanterie est là ainsi que la bonne humeur.

Ce centenaire vous l'avez peut-être reconnu, il s'agit d'André Couprie.

Plein de bonnes choses Monsieur et à l'année prochaine !

Ce témoignage est la preuve qu'il fait bon vivre à St-Sauvant !





Photos fournies par Michel FLEURANT Adjoint du service direction des infrastructures / SORHM

## TRAVAUX

### Travaux réalisés pour ce début d'année 2021 :

- Église ( nettoyage du sol de la voûte et fermeture des entrées des pigeons)
- Consolidation d'une partie du mur à côté de la Tour .
- Nettoyage de la terrasse , mise en sécurité et changement de la porte de la terrasse de la Maison Flingou.
- Campagne enrobé : 20 tonnes.
- Rénovation de la berge du bief du Moulin , route de St-Césaire .
- Travaux intérieurs : installation électrique et chauffage à Pidoux , atelier du facteur d'arcs.
- Installation prototype , d'une prise d'eau incendie sur le Coran , rue du Petit Pont .
- Espaces verts : nettoyage, entretien , élagage .
- Mise en valeur du jardin de l'épicerie .
- Remplacement de luminaires , éclairage voie publique .
- Remise en état du chemin : parcours Terra Aventura.

Rénovation de la berge du bief du Moulin. Route départementale Sortie de St-Sauvant, direction St Césaire.

## ARRÊT DE LA CLOCHE ? QUELQUES MOTS D'EXPLICATION...

Cela fait plusieurs semaines que les cloches de l'église Saint Sylvain se sont tues ! C'est au moment de la réalisation de la première tranche de travaux (30k€) de la toiture de l'église dont la maîtrise d'œuvre a été assurée par l'entreprise de Pascal Villacampa que ce dernier nous a alerté sur l'état de vétusté du support de la cloche

« Françoise-Juliette ». Le risque est grand que cette dernière s'en détache et vienne traverser la voûte de la nef. Ce constat nous amène à lancer une étude pour le remplacement de l'ouvrage de soutien. Étude qui demande l'aval de la DRAC et de l'architecte des Bâtiments de France et qui doit être mener par un architecte agréé patrimoine.



## LE CHEMINEMENT PÉDESTRE ET VÉLO DE LA VALLÉE DU CORAN



Les travaux d'aménagements et de balisage du cheminement Burie/St-Sauvant sont en cours de réalisation depuis ce printemps. Le parcours sera ouvert officiellement à la fin du mois de juin 2021 et la jonction jusqu' à Orlac fera l'objet d'une seconde phase pour une livraison en 2023. Les travaux sont financés entièrement par le département de la Charente- Maritime et la CDA de Saintes. Pour l'instant le point de départ ou d'arrivée se situe sur la Place Gilberte Bouquet à St-Sauvant et à côté du carrefour contact de Burie.



## ÉLECTIONS

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochains de 8h à 18h. Un double scrutin qui se déroulera à la salle polyvalente de l'ancienne école B. Morand dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

## S'INITIER À L'UTILISATION D'UN DÉFIBRILLATEUR

Rappel : si vous êtes intéressé par cette formation, merci de vous faire connaître en mairie pour que nous puissions organiser cette formation.

## CONCOURS LOGO

Le jury a été convoqué la dernière semaine de mai afin de se prononcer sur les projets déposés. Le résultat est disponible sur le site internet communal et sur le tableau d'information dans la cour de la mairie.

**Un grand merci aux participantes et aux habitants(es) membres du jury.**





## RENTÉE SCOLAIRE

### ÉCOLE RPI ST-CÉSAIRE, LA CHAPELLE DES POTS, ST BRIS DES BOIS, ST SAUVANT

La rentrée scolaire aura lieu le jeudi 02 septembre. Tous les renseignements sont disponibles sur le site de la CDA de Saintes, [www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr) Rubrique L'agglo au quotidien, Enfance et famille.

Transport et accueil périscolaire sur St-Sauvant : Bus départ le matin à 8h00 et retour à 17h. Arrêt à l'ancienne école Bernard Morand de Saint-Sauvant. Accueil périscolaire au même endroit, le soir de 17h à 18h30 (sous réserve du nombre d'inscrits). Pour l'accueil de loisirs du mercredi, merci de consulter le « portail famille » de la CDA, vous y trouverez toutes les informations, et vous pourrez aussi procéder aux inscriptions.

#### C'EST QUOI UN CAMPUS CONNECTÉ ?

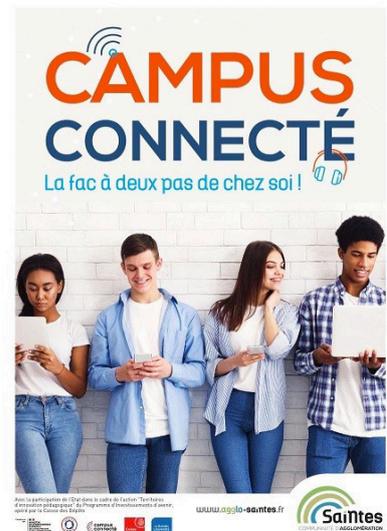
La Communauté d'Agglomération de Saintes, en partenariat avec La Rochelle Université, ouvrira son campus connecté en septembre 2021. Un espace de travail individuel ou collectif où les étudiants suivent, près de chez eux, des formations à distance dans l'enseignement supérieur. Le diplôme obtenu à distance au campus connecté à la même valeur qu'un diplôme obtenu en présentiel sur le site de l'Université. L'opération est soutenue par l'État dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du Programme d'Investissements d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts. Le lieu de ce campus de proximité a d'ores et déjà été trouvé au sein de la Cité entrepreneuriale, 18 boulevard Guillet-Maillet à Saintes.

Tous les renseignements auprès de la direction des solidarités au 05 46 92 73 28 ou sur le site de l'agglo <https://www.agglo-saintes.fr/l-agglo-au-quotidien/solidarites/438-campus-connecte.html>

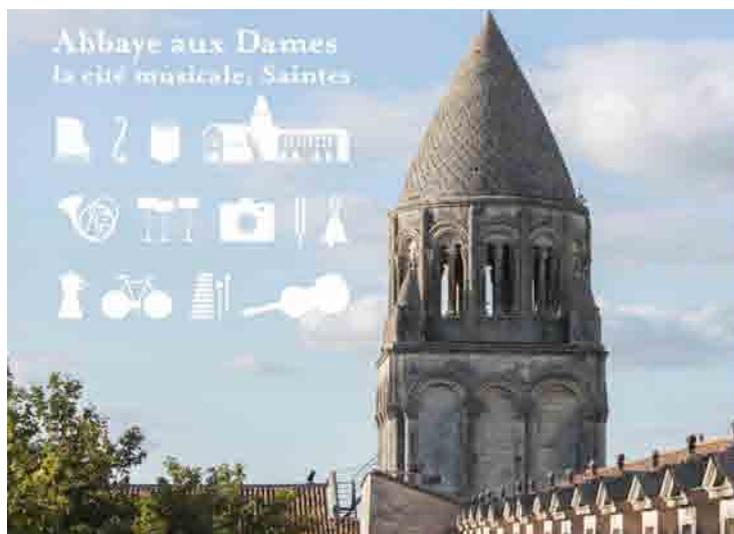
#### C'EST QUOI EMANCIP'ACTION ?

Emancip'Action est un coup de pouce financier pour permettre aux jeunes du territoire de porter des projets collectifs. Cet appel à projet s'adresse aux 11-17 ans qui souhaitent relever un défi en groupe, avec l'aide d'une association ou d'une collectivité territoriale.

Tous les renseignements sur comment candidater ainsi que le règlement et le dossier d'inscription sont disponibles sur le site de l'agglo <https://www.agglo-saintes.fr/l-agglo-au-quotidien/solidarites/>



## SIESTES SONORES



Dans le cadre de la 50<sup>e</sup> édition du Festival de Saintes, l'Abbaye aux Dames propose un moment de détente, de bien-être hors les murs de Saintes... Confortablement installé dans un transat, vous écoutez les enregistrements des concerts de musique ancienne des précédents Festivals de Saintes avec un casque binaural. Gratuit, dépôt d'une pièce d'identité indispensable pour l'emprunt du casque.

### **Mercredi 16 juin**

- Dans le jardin des ânes de la rêverie de 10h à 12h

### **Mercredi 23 juin**

- St-Sauvant, autour de l'église de 10h à 12h
- Dans le jardin des ânes de la rêverie de 16h à 18h.

### **Vendredi 6 août**

- St-Sauvant, au jardin du Coran de 15h à 17h

## LA NUIT ST-SYLVANAISE

Le jeudi 15 juillet 2021, place du marché et jardin de la Tour.

À 19h, ouverture du marché de producteurs locaux. Consommez sur place les produits achetés au marché, tables et chaises à disposition et profitez à partir de 20h de deux concerts offerts par la municipalité.



**1<sup>re</sup> partie de soirée**  
**20h30/22h**  
**SWING D'O**  
 Jazz Manouche

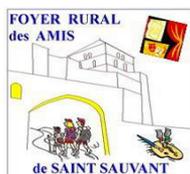
Répertoire : jazz/swing empreint des couleurs musicales du répertoire de Django Reinhardt et de Stéphane Grappelli invite le spectateur à un voyage plein d'émotions. Une musique généreuse et virtuose associant rythmes entraînants ou mélancoliques qui séduit les plus petits comme les plus grands.



**2<sup>e</sup> partie de soirée**  
**22h30/minuit**  
**FRAISE**  
 Des musicos du bled !

Savoureux mélange de reprises et de compositions ... de Radio Head à Britney Spears en passant par les Rita Mitsouko ou Calogero... Ils sont prêts à jouer jusqu'au bout de la nuit !

## SALON DES ARTS FRANÇOISE SÉRIS

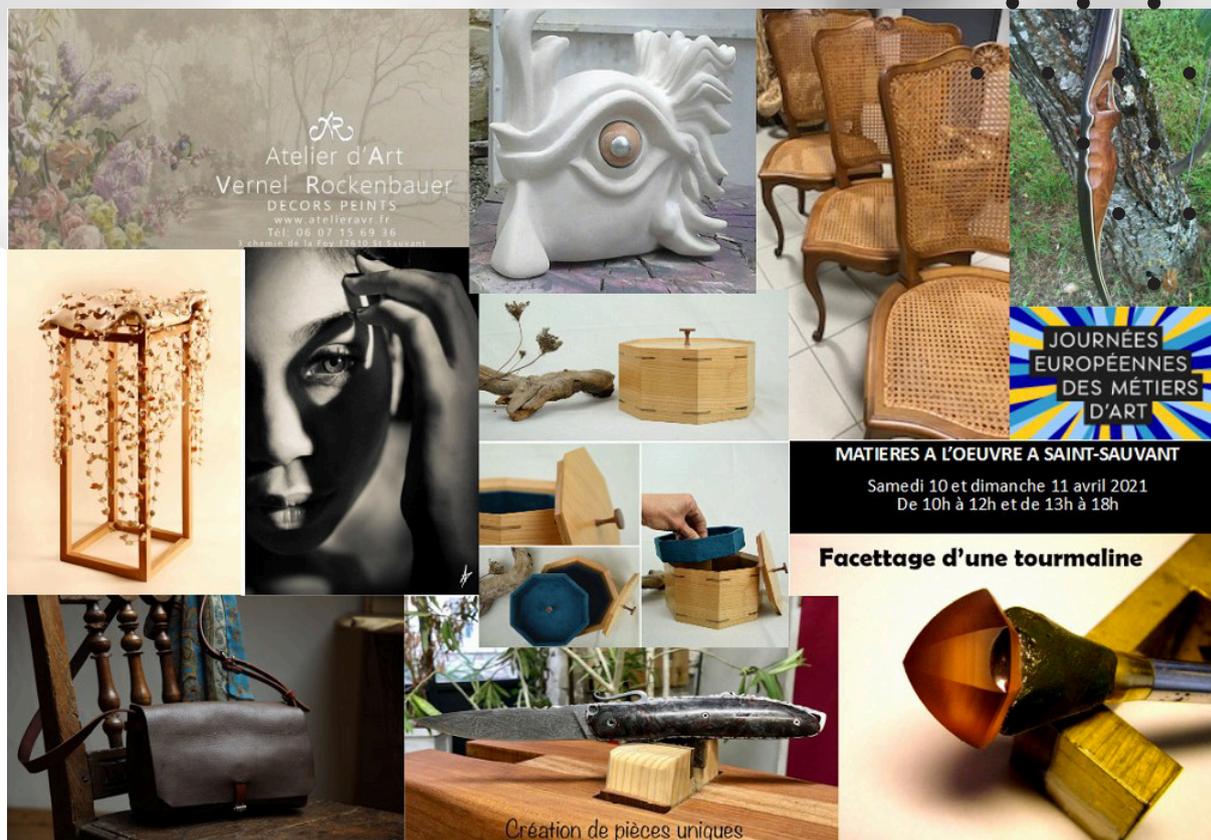


Le Foyer Rural des Amis de Saint-Sauvant organisera son Salon des Arts Française Séris du : samedi 11 au samedi 25 septembre 2021 inclus, Salle de la Tour, et dans la Tour. Pour ce Salon 2021, le thème proposé est :

### « Emprunts/Empreintes » .

Le vernissage de l'exposition aura lieu samedi 11 septembre à 18h30. Le Salon sera ouvert toute la journée pendant les Journées Européennes du Patrimoine. Les horaires d'ouverture en semaine seront de 15 h à 18 h. La remise des Prix s'effectuera le samedi 25 septembre à 18 h. Pour tout renseignement s'adresser à : [salondesarts17610@gmail.com](mailto:salondesarts17610@gmail.com). Pour le FRASS : Irène Nigeou





## LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART - « MATIÈRES À L'ŒUVRE À SAINT-SAUVANT »

Les 10 et 11 avril dernier, la commune devait participer pour la première fois aux Journées Européennes des Métiers d'Art, un événement unique au monde en faveur d'une meilleure reconnaissance des métiers d'art. Mais le confinement du 3 avril est passé par là... Les objectifs des JEMA : « Dévoiler le génie français actuel incarné par les métiers d'art, promouvoir des savoir-faire contemporains, hérités d'hier, réinventés aujourd'hui et maîtrisés par des professionnels de talent, mettre en valeur chaque professionnel et établissement de formation engagés, les métiers d'art, les filières, les régions et territoires riches de ces savoir-faire ». L'hiver dernier, l'équipe d'élu(e)s, composée d'Irène Nigeou, Sylvie Renon, Bruno Lebreton, Catherine Lévêque, et accompagnée par Hervé Langlais, architecte-designer résidant à Saint-Sauvant, a travaillé pour candidater à ces journées. Pour cette première, dix artisans d'art ont répondu présents à la commune, porteuse du projet. Notre candidature a été retenue par la Chambre des Métiers de

Charente-Maritime, la coordination JEMA de la région Nouvelle Aquitaine engagée pour faire la filière « métiers d'art » une priorité, puis a été validée par l'INMA – Institut National des Métiers d'Art – qui ont eu un « Coup de Coeur » pour le programme proposé. Une quarantaine de lieux devaient ouvrir leurs portes dans le département, dont les Petites Cités de Caractère, Saint-Savinien et Saint-Sauvant. Cette édition JEMA 2021 devait être l'occasion de rencontrer ces dix artisans d'art, découvrir leurs métiers et leurs talents, en proposant démonstrations, ateliers et expositions au gré d'un parcours dans le village... Dix artisans d'art que nous tenons ici à remercier chaleureusement : l'Atelier d'Art Vernel Rockenbauer (AVR), peintres en décor à St-Sauvant – l'Atelier d'Agbee, sculptrice sur pierre à St-Sauvant – l'Atelier de cannage/rempiillage Valérie Berthomé à Chaniers – l'Atelier LX Archerie, Daniel Lacroix, facteur d'arcs à St-Sauvant – Anne Lesca, céramiste à Port d'Envaux – Anthony Arnaud, photographe professionnel à St-Sauvant, l'Atelier Sève Bleue,

Elodie Proust, ébéniste à St-Sauvant – Les Ateliers Mumo, Cécilia Brandt et Benoît Lacoste, selliers-maroquinières à St-Bris des Bois – l'atelier Passion d'Enfer, Mano Liska, coutelier d'art à St-Sauvant – Lapideo, Manu Crétal, lapidaire, créateur de bijoux et du Zéfiron, porte-encens ou diffuseur, à St-Sauvant.

Le programme est toujours visible sur : <https://www.journeesdesmetiersdart.fr/manifestation/matieres-loeuvre-saint-sauvant-petites-cites-de-caractere>.

La commune candidatera de nouveau à l'édition JEMA 2022. En attendant ce bel événement de qualité, vous pouvez rencontrer ces artisans d'art talentueux dans leurs ateliers, à la boutique « Les Créatives » hébergée par l'épicerie de produits bio et locaux O'Bien Vivre dont la vitrine a été réalisée par l'Atelier AVR et où Sève Bleue, Les Ateliers Mumo, l'Atelier d'Agbee, Anthony Arnaud, l'Atelier Passion d'Enfer, et Zéfiron exposent leurs savoir-faire.



## DU CÔTÉ PRO !

### ANNONCE

**URGENT : RECHERCHE** nouvelle CHAMBRE d'HÔTES sur SAINT SAUVANT (17610) pour la SAISON 2021 et les suivantes

ET/OU personne prête à faire de l'HEBERGEMENT INSOLITE sur SAINT-SAUVANT



Suite à l'arrêt de la chambre d'hôtes avec qui nous avons un partenariat pour nos circuits itinérants de plusieurs jours avec âne(s), je suis à la recherche d'une personne ou d'un couple, qui accepterait de faire chambre d'hôtes pour mes clients, donc d'accueillir pour l'étape de St Sauvant, les familles qui randonnent avec un de mes ânes sur plusieurs jours.

L'accueil se fait généralement pour une seule nuitée, parfois deux si la famille souhaite dormir une nuit de plus avant de reprendre la route le lendemain.

Au delà d'un besoin en chambres d'hôtes sur St Sauvant, il y aurait du potentiel aussi pour de l'hébergement insolite (exemple : tente lodge prête à camper), alors si vous avez envie de vous lancer... je vous trouve les clients !

Conditions : avoir envie d'accueillir, de rencontrer de nouvelles personnes, être assez disponible, bien connaître la région et les acteurs touristiques, fournir le petit déjeuner dans la prestation (+ draps et serviettes). Pas obligatoirement table d'hôtes.

Idéalement avoir au moins deux chambres avec un accès indépendant de votre habitation (serait un plus), et permettant d'accueillir une famille de 4 à 5 personnes.

Période : d'avril à octobre mais surtout en été.

## CONTACT

**SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ET QUE VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS,  
MERCİ DE ME CONTACTER AUDE PATRY AU 06 75 79 40 94.  
JE SERAI ATTENTIVE À CHACUNE DES PROPOSITIONS.**





# Où trouver Agbee cet été ?

Artiste Plasticienne,  
8 rue du Marché, 17610 Saint-Sauvant  
Site : [www.agbee.com](http://www.agbee.com), FB Bee Agbee Pro  
Contacts : [agbee@wanadoo.fr](mailto:agbee@wanadoo.fr)



**SAINT SAUVANT**  
Boutique des Créatives,  
chez Ô Bien Vivre,  
18 rue Gaillarde  
Sculptures  
à emporter  
dans des valises !



## ILE DE RE

Ancienne mairie  
Bois Plage en Ré

Avec Jacques Imagin'  
Du 7 au 16 juin  
Festival d'Arts actuels  
Ré- Oléron  
Avec les sculptures  
« Passe Âges »  
Exposées à St Sauvant  
en octobre dernier



## CRAZANNE

21/22 Août,  
Rencontres des pierreux,  
Pôle pierre de Crazanne,  
démonstration  
sculpture sur pierre  
Et exposition vente

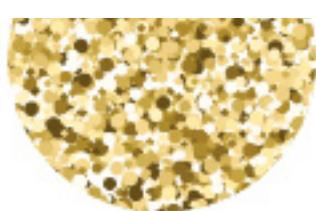
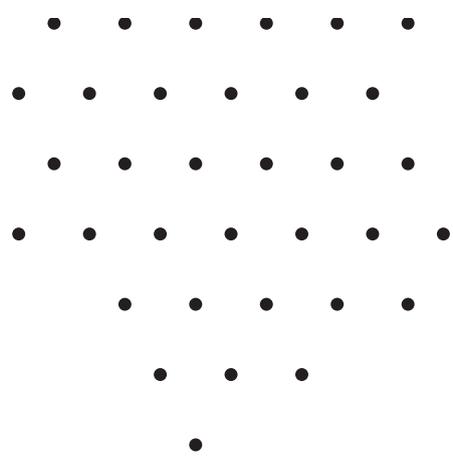
Le 10 juillet à **SAINTES**  
Lecture théâtralisée à  
l'occasion de l'ouverture  
du Fonds ancien et  
Régional de la  
Médiathèque  
François Mitterrand

En Août, Au pays Buriard  
pour des lectures nature



Et aussi à **AVIGNON**  
Du 19 au 26 juillet  
Exposition collective  
Du champ de roses,  
Projet Duchamp Fenêtre  
A super Rose 'slip' in everyone

Bel été à tous  
Et prenez soin de vous  
et des autres...



## DU CÔTÉ ASSO !

### **Saint-Sauvant Mon Village Jardin ; Un projet des habitants pour leur village**

Depuis l'automne 2019, des habitants de la commune se retrouvent régulièrement autour d'un projet commun : embellir notre village à travers la pratique du jardinage et le partage d'idées.

Nous nous retrouvons le samedi matin pour la réalisation de travaux de plantation(s), de désherbage, de taille, d'arrosage et de confections de plates-bandes. Certains de ces ateliers ont aussi été consacrés à la réalisation de peinture à la farine.

Notre attention s'est portée principalement sur le centre du village par la plantation de rosiers grimpants issu de la collection de Martine Ravon qu'elle multiplie par bouturage. Après un peu plus d'un an, nous percevons déjà les effets de cette végétalisation sur certaines façades du centre bourg où nous espérons pouvoir réaliser de nouvelles plantations dès l'automne prochain. Nous avons aussi investi l'entrée du village au lieu-dit Chevessac où trois cyprès sur un tapis de lavande ponctuent aujourd'hui le paysage. Certaines interventions parfois plus discrètes,

disséminées ça et là, contribuent elles aussi à notre volonté d'un jardinage « intégral » des rues de Saint-Sauvant. Soulignons à ce propos la pratique de certains habitants qui n'ont pas attendu nos ateliers du samedi matin pour fleurir leurs pieds de mur. Ils contribuent ainsi à l'embellissement du village et nourrissent son caractère pittoresque. Nous souhaitons donner plus d'ampleur à cette végétalisation en intervenant notamment sur des espaces recouvrant un aspect trop « minéral ».

Afin de pérenniser nos plantations et inciter le plus largement possible les habitants à participer, nous avons rédigé la charte « Saint-Sauvant, Mon Village Jardin » sous l'égide du Foyer Rural des Amis de Saint-Sauvant (FRASS). Sa co-signature entre habitants et représentants du FRASS vise à sensibiliser chacun d'entre nous aux qualités de notre lieu de vie et à nous donner les moyens d'agir directement à l'embellissement du village et à sa vitalité. Ce contrat moral vise à nous impliquer dans le devenir et la qualité des « communs » que

nous traversons au quotidien. Il s'agit de se réapproprier ces espaces. Notre charte défend en outre des valeurs de respect de la biodiversité et invite chacun à participer à hauteur de ses disponibilités. À ce jour, une trentaine d'entre nous est signataire.

La charte est téléchargeable sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <https://stsauvant17.fr/> si vous souhaitez nous rejoindre dans cette aventure. Concernant les plantations à venir, nous allons poursuivre sur la rue Gaillarde et la Grande rue du Pont, puis en remontant les rues notamment sur le haut du bourg. Nous mènerons avec la commission « Environnement et biodiversité » de la municipalité une réflexion commune sur le fleurissement global des quatre angles du carrefour de la rue Gaillarde et de la rue des Ecoles (face au Monument aux Morts).

Chaque atelier est prévu huit à dix jours à l'avance et annoncé par mailing ; si vous souhaitez participer, inscrivez-vous en faisant votre demande à [c.morin@agenceuh.fr](mailto:c.morin@agenceuh.fr).

**Christophe MORIN**  
pour les membres du FRASS,





Atelier du 22 février 2020 ; plantation d'une haie fleurie rue de Chevessac au carrefour avec le chemin Achille Aubert

# Balades botaniques

avec Simon Pagès  
de l'école du ruisseau

**AVRIL à JUIN 2021**  
*Découvrir et reconnaître*

3 et 24 avril  
8 et 22 mai  
5 et 19 juin  
de 14h à 16h30

ou autres dates  
sur demande

20€ par balade  
55€ pour 3 sorties  
(tarifs adaptables  
en fonction de vos moyens)

nombre de places limité

réservation demandée  
auprès de La porte des livres



*ses plantes sauvages comestibles*

Prolongez la balade à Saint-Sauvant avec les ateliers de *petit cosmos* 06 12 76 94 89  
cérémonie du thé / cuisine / cosmétiques / plantes médicinales

**La porte des livres**  
Bouquinerie  
16 grande rue du pont Saint-Sauvant 17 contact@laportedeslivres.fr 06 88 09 24 82



MAIRIE DE SAINT-SAUVANT  
10 rue du marché 17610 SAINT-SAUVANT  
Tel. 05.46.91.50.10  
mairie@saintsauvant17.fr



## DEFIBRILLATEUR COMMUNAL



LIBRE ACCES 24h/24 7jours/7

au CABINET INFIRMIERS  
3 rue de la Font Bénite

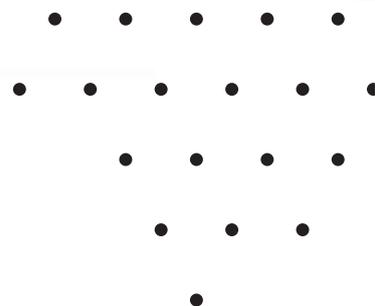
Aux horaires de fermeture du cabinet,  
la clé est à récupérer :

- à la mairie
- au Design Hôtel des Francs Garçons
- au bar/épicerie O' Bien Vivre



Villes et Villages Fleuris

Vers. 17/02/2021/SK



## LA CIRCULATION DES VÉHICULES TERRESTRES À MOTEUR EN MILIEU NATUREL VTM

Nature Environnement 17 (NE17) est une association départementale de protection de l'environnement créée en 1967 qui a pour mission d'étudier, et de conserver la faune et la flore du département, d'informer et de sensibiliser à la protection et à la conservation de notre patrimoine naturel et de lutter contre les menaces qui pèsent sur l'environnement et la biodiversité. La gestion de l'association est assurée par des administrateurs bénévoles élus, réunis en Comité Directeur, et une équipe de salariés permanents.

L'association vous informe d'un rappel à la loi pour faire suite à une recrudescence de sport mécanique ces dernières semaines sur la commune de Saint-Sauvant. Dans un environnement exceptionnel, notre commune, traversée par les vallons du Pidou et du Coran abrite des habitats particuliers et rares qu'il faut protéger et préserver. La pratique VTM n'est pas du tout adaptée dans ces zones sensibles et de ce fait, devient strictement interdite.

Ce qu'il faut savoir concernant la réglementation :  
Définition : (R311-1 du Code de la Route) un véhicule terrestre à moteur (ou VTM), est un véhicule circulant sur le sol, mu par une force autre qu'animale ou humaine, et dirigé par un conducteur installé sur le véhicule. Ce sont typiquement les voitures, quads, motos, engins agricoles, etc.

Un principe général d'interdiction du « hors-piste » :  
En effet, l'article L362-1 du Code de l'Environnement prévoit que pour protéger les espaces naturels, la circulation des véhicules à moteur n'est autorisée que sur les voies ouvertes à la circulation publique (routes nationales, départementales et communales), les chemins ruraux et les voies privées (autorisation du propriétaire). L'interdiction du hors-piste signifie qu'il n'est pas possible de circuler, par exemple, dans les sous-bois, des prairies, sur les landes et les sentiers ou dans les cours d'eaux, fossés, lagunes, zones humides, etc. Exception permanente pour les véhicules utilisés pour des missions de service public : forces de l'ordre, véhicules de secours, EDF, SNCF ; ainsi que les engins d'exploitation ou d'entretien des espaces naturels.

Arrêté municipal ou préfectoral de fermeture des voies à la circulation des véhicules :

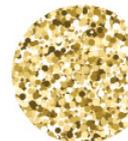
Le maire et le préfet peuvent prendre un arrêté de fermeture de toutes voies à la circulation des véhicules pour divers motifs : tranquillité publique, la protection des espèces, des espaces naturels etc (articles L2213-4 et L2215-3 du Code général des Collectivités Territoriales). Ces arrêtés peuvent donc également concerner des voies privées, en dépit de l'accord du propriétaire.

Sanctions :

Le respect des panneaux de signalisations et des dispositifs de fermeture des voies est impératif. Il convient aussi d'être vigilant sur la caractéristique et l'accessibilité d'une voie avant de s'y engager. A défaut, les infractions à la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels sont passibles de contraventions de la 5e classe, jusqu'à 1 500 € d'amende et 3000 € si récidive (article R362-2 du Code de l'Environnement). Il en est de même pour tout conducteur qui contreviendrait aux mesures édictées par le maire ou le préfet en matière de circulation dans ces espaces (article R362-3 du Code de l'Environnement). Il est également possible de faire immobiliser ou mettre en fourrière le véhicule (article L.325-1 code de la route).

Vous retrouverez plus en détail sur notre site (<https://www.ne17.fr/>) des compléments d'informations sur cet article dans la rubrique « nos ressources-fiches juridiques » ainsi que toutes nos actualités .

Avec l'aide du service juridique, Denis Métayer, administrateur NE17 Siège de l'association : Nature Environnement 172 Avenue Saint-Pierre 17700 Surgères 05 46 41 39 04 ou [n.environnement17@wanadoo.fr](mailto:n.environnement17@wanadoo.fr) Permanence  
Du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00  
Antenne Locale : 31 rue du Cormier 17100 Saintes  
[saintes@ne17.fr](mailto:saintes@ne17.fr)



# LE SOLSTICE DES ÎLOTS

## Le solstice des îlots

Samedi 19 juin 2021

10h Accueil

Présentation  
du séchoir solaire :  
Fabrication  
et fonctionnement

10h30 Apportez vos fruits  
et légumes  
à faire sécher  
Mise en route du séchoir

Tout au long de la journée

Visite  
du  
jardin

Trac  
de  
plants

Les îlots



La boîte  
à graines

12h Pique-nique  
sorti du panier

18h Ouverture  
du séchoir,  
appréciation du  
degré de séchage  
... Dégustation

19h Pique-nique  
Acoustique

chacun apporte son repas

Invité d'honneur :  Terre Habitat 17 et son four solaire !

Un évènement du collectif **Les îlots**

ilots\_stsauvant@riseup.net



La boîte à graines

du collectif **Les îlots**



Amisabilité à la porte des îlots : la grande rue de Saint-Sauvant (17) Ouverture (jeudis et samedis) de 10h à 18h dimanche inclus  
Collectif Les îlots  ilots\_stsauvant@riseup.net

## Samedi 19 juin de 10h à 22h

Le collectif « Les îlots » cultive la terre en prenant soin du vivant, au sein du jardin du Coran, depuis maintenant un an. L'auto-construction d'un séchoir solaire a été réalisée en partenariat avec BigUp17, à partir de matériaux de récupération. Le but du séchoir est de conserver des aliments de manière saine et naturelle grâce à la déshydratation par circulation d'air chaud, qui préserve la qualité des nutriments. Il est possible par exemple d'y faire sécher des pommes, des figues, des tomates... pour s'en régaler tout l'hiver !

Durant cette journée Les îlots vous proposent d'apporter vos propres aliments pour tester le séchage naturel. Ce sera l'occasion de rencontrer les jardiniers petits et grands, d'échanger sur la permaculture, de profiter du jardin le temps d'un (ou deux) pique-nique(s).

La boîte à graines des îlots et une zone d'échange de plants seront également accessibles au jardin : merci d'identifier les plantes que vous souhaitez y déposer ! L'association Terre Habitat 17, invité d'honneur, présentera son four solaire.

Il ne reste plus qu'à convier le soleil à se joindre à la fête !



*l'école du Ruisseau*  
connecté.e par nature

ATELIERS & STAGES PROGRAMME

MAI À JUIN  
Ateliers tous les mercredis  
de 9h30 à 12h30  
puis reprise en SEPTEMBRE

JUILLET  
Stage du 13 au 15  
de 9h30 à 12h30

AOÛT  
Stage du 17 au 19  
de 9h30 à 12h30

17610 St Sauvant  
écoleduruisseau  
Contact : 07 76 70 90 59

*Faire l'expérience de la nature sauvage pour petits & grands*

## NOUVEAU À ST-SAUVANT

### L'ÉCOLE DU RUISSEAU

faire l'expérience de la nature sauvage pour petits et grands à St sauvant.

Anaïs et Simon passeurs de nature et passionné.e.s par le vivant vous invitent à vivre un moment de connexion sauvage à travers des jeux et par la transmission de savoirs ancestraux.

Des stages et des ateliers parent-enfant dans la forêt.

Pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés d'un parent (ou autre adulte référent)

\* Jeux Sensoriels \* Pistage Animalier \* Cueillette \* Vannerie Sauvage \* Techniques du Feu \* Land Art \* Jeux Libres \* Chants \* Contes \* Cabanes \* Sculpture Utilitaire

- **Stages pendant les vacances scolaire**

Du 13 au 15 juillet

Du 17 au 19 aout

- **Ateliers hebdomadaires tous les mercredi matin**

Du 5 mai au 30 juin

(reprise en septembre)

## CONTACT

07 76 70 90 59

FACEBOOK : ECOLEDURUISSEAU

# FACTEUR D'ARC

**DANIEL LACROIX**

**Profession : Artisan Commerçant Facteur d'Arcs.**

20 années de pratiques du tir à l'arc dont 15 années en tant que professionnel.

Installé à Saint Sauvant, 7 route de Lorgère à Pidoux depuis janvier 2021. Précédemment dans le Nord des Deux Sèvres et à la recherche de plus d'espace de travail, offert par le site de Pidoux. Une opportunité plus proche de l'activité elle-même, les clubs de tirs à l'arc très actifs ne manquent pas dans la région, à commencer par celui des Archers de Saint Sauvant, le tout dans un cadre agréable et original pour installer une petite entreprise, loin des zones commerciales habituelles.

## Spécialités :

Très larges dans ce vaste monde de l'archerie : Atelier de maintenance et de réglages de tout types d'arcs (classiques, poulies, traditionnels...), quels que soient la pratique et le niveau de l'archer, loisir, chasse, compétition du débutant à l'athlète de haut niveau. Fabrication d'arcs traditionnels modernes, une spécialisation assez rare en France. Fabrication de flèches et de cordes d'arcs. Commerce en ligne.

## À venir :

Stages de formation (Facture d'Arcs).

**Site web :** [www.lx-archerie.fr](http://www.lx-archerie.fr)





## LES ENTREPRENEUSES DE LA VALLÉE : UN RÉSEAU LOCAL ET FÉMININ VIENT D'ÊTRE CRÉÉ À SAINT SAUVANT



Elles sont déjà 23 fondatrices, habitantes de la Vallée du Coran et d'un peu plus loin, réunies au sein de l'association Les Entrepreneuses de la Vallée. Des femmes actives et créatives regroupées autour de valeurs communes dans l'objectif de développer ensemble leur projet personnel. Refusant l'isolement en milieu rural, elles ont multiplié les rencontres avant d'officialiser leur existence sous forme d'un réseau local et solidaire, basé à Saint-Sauvant. Professionnelles de secteurs aussi variés que la communication, l'artisanat d'art, le développement personnel, les arts plastiques, le tourisme, le bien-être, etc. elles développent écoute, soutien, et conseil entre pairs, bien conscientes qu'ensemble, on va toujours plus loin ! Une sororité qui donne toute la place aux adhésions masculines, les événements à venir seront naturellement mixtes.

Leur première initiative est une expo-événement baptisée "Les Créatives". Un concept qui vise à mettre en lumière les talents locaux dans un espace dédié. Cette vitrine accueille une quinzaine d'exposants dans les murs de l'épicerie O'Bien Vivre, à Saint-Sauvant depuis le mois de mai. Vous pourrez y découvrir les créations artistiques de Bee Agbee, les boîtes à bijoux de l'ébénisterie d'art Sève Bleue, le travail photographique de Gita Wilke Djamschidpur et celui d'Anthony Arnaud, les maroquineries des Ateliers Mumo, les sacs et les bijoux d'Armande Potel-Martin, les lampes de Likealamp, les baumes et des tisanes de Petit Cosmos, les cartes postales de La porte des livres, les diffuseurs d'huiles essentielles Zéfiron, les poteries de Bernard Giraux, la coutellerie d'art de Passion d'en fer, les cartes de développement personnel de Chine Lanzmann, les objets de la maison d'édition Pouf Pouf et les écharpes de Marie Vernoux.



Pour accompagner ses toutes premières actions locales et collectives, l'association lance un appel aux dons via la plateforme [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com).

### CONTACT

**FACEBOOK : LES ENTREPRENEUSES DE LA VALLÉE**

**ASSOCIATION LOI 1901 LES ENTREPRENEUSES DE LA VALLÉE**

## REMERCIEMENTS AUX HABITANTS

Merci à François Lormeau qui a fourni un travail bénévole au sujet de la mise en place d'un plan de gestion des espaces verts et ce en collaboration avec les employés communaux, la commission paysages et environnement et la commission voirie. Ce travail ne fait que commencer...

Une convention a été signée entre Mon village jardin et la municipalité pour le fleurissement et l'embellissement du village. A la demande de la Commission paysages et environnement, les membres de Mon Village Jardin entament une réflexion du fleurissement du centre bourg à partir de l'automne prochain en collaboration étroite avec l'équipe municipale.



De gauche à droite : Christophe Morin, animateur de St-Sauvant Mon village jardin (FRASS), Jean-Marc Audouin, maire de St-Sauvant et Didier Gelot, président du FRASS.

## INFORMATION GÉNÉRALE RÉGLEMENTATION DES FEUX EN EXTÉRIEUR



En Charente-Maritime, l'emploi du feu à l'extérieur est strictement réglementé par l'arrêté préfectoral AP20EB767 du 02/12/2020 . Cette réglementation s'applique dans tout le département et concerne tous les usages du feu. Un principe d'interdiction générale

**Dans tout le département, il est interdit de :**

- lâcher des lanternes volantes
- brûler des déchets à l'air libre ou en incinérateur. Selon leur nature, les déchets doivent impérativement être apportés en déchetterie, broyés, compostés ou dirigés vers les filières appropriées. Des dérogations peuvent être accordées pour certains déchets verts : forestiers si inaccessibilité des parcelles, résidus de travaux agricoles et végétaux contaminés.

Pour plus de renseignements <https://www.charente-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/Securite-civile/Prevention-des-incendies-de-foret/Reglementation-des-feux-en-exterieur>

Flyers d'information et Formulaire de demande : pour un feu de loisirs pour le brûlage de déchets verts forestiers ou agricoles disponible sur le site internet de la commune de St-Sauvant, Rubrique : Cadre de vie  
**Les déchets verts doivent être emmenés en déchèterie ou broyés et non brûlés dans les jardins !**



# LE SAINT-SYLVANAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

**Lundi** : de 14h à 17h  
**Mardi** : de 14h à 18h  
**Mercredi** : fermée  
**Judi** : de 9h à 12h  
**Vendredi** : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Mairie** : 05.46.91.50.10  
**Numéro d'appel d'urgence mairie** : 06.29.43.06.78  
10 rue du marché, 17610 SAINT-SAUVANT.  
mairie@saintsauvant17.fr

## DÉCHÈTERIE DE CHANIERES

**Horaires printemps-été (1er avril au 30 septembre)**

**Du lundi au mercredi** : de 9h à 12h et de 14h à 18h (Fermée le jeudi)  
**Du vendredi au samedi** : de 9h à 12h et de 14h à 18h (Fermée le dimanche)

## DÉCHÈTERIE DE BURIE

**Horaires printemps-été (1er avril au 30 septembre)**

**Du lundi au mardi** : de 9h à 12h et de 14h à 18h (Fermée le mercredi)  
**Du jeudi au samedi** : de 9h à 12h et de 14h à 18h (Fermée le dimanche)

## NUMÉROS UTILES

**Samu (en cas d'urgence vitale)** : 15  
**Pompiers** : 18  
**Gendarmerie** : 17  
**Urgences personnes sourdes & malentendantes, violences intrafamiliales** : 114  
**Centre antipoison** : 05.56.96.40.80  
**Urgences dentaires** : 09.705.00.205  
**Aide aux personnes en situation de handicap** : 0809.109.109. ou 0800.15.22.15

Vous pouvez suivre les informations communales sur le site internet [www.stsauvant17.fr](http://www.stsauvant17.fr) ainsi que sur la page Facebook Mairie de Saint-Sauvant. Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site internet et en mairie.

**Directeur de publication** : Jean-Marc Audouin. **Rédaction** : Jean-Marc Audouin, Valérie Jouzel, Catherine Lévêque, Mauricette Petit, Anne Raynaud, Sylvie Renon, Alain Sérès, Yann De Penquer, Bruno Lebreton, Julien Millet, Irène Nigeou, Christophe Morin, Les entrepreneuses de la vallée, L'école du ruisseau, Denis Metayer, Daniel Lacroix, Aude patry, Agbee, La porte des livres, Les îlots, Hervé Langlais. **Photos** : Anne Raynaud, Mairie Saint-Sauvant, Michel Fleurant, Christophe Morin, Daniel Lacroix, Catherine Akpo, Aude Patry, Les entrepreneuses de la vallée, L'école du Ruisseau, Famille Couprie, Les îlots. **Impression** : Imprimerie Gatignol, rue Maryse Bastié, 17200 Royan